



Au sommaire de ce numéro

<ul style="list-style-type: none">• Rivages de France• Conservatoire du littoral• Politiques publiques• International• Observations• Appel à projets / Appel à candidature• Création et classement des espaces protégés	<ul style="list-style-type: none">• Gestion des sites• Du côté des sites• Colloques• Publications• Découvertes / Sorties• Emplois / Stages / Bénévolat• Sites Internet• Formations
---	---

Rivages de France

Formation à la gestion du domaine public maritime

En partenariat avec le Centre Interrégional de Formation Professionnelle de Nantes, Rivages de France organise deux sessions de formation de sensibilisation à la gestion du domaine public maritime naturel, pour les gestionnaires de Méditerranée et de Manche Mer du Nord. La session Méditerranée se tiendra les 17 et 18 octobre 2011 à Toulon, et la session Manche Mer-du-Nord les 16 et 17 Novembre 2011 à ROUEN. Les inscriptions seront possibles à partir de septembre.

Renseignements sur le programme et les conditions de participation auprès de Rivages de France.

[Retour au sommaire](#)

Conservatoire du littoral

60 phares confiés au Conservatoire du littoral

Le président de la République s'est rendu le 7 juillet en presqu'île de Crozon pour évoquer l'action du gouvernement en faveur de la protection de la mer et du littoral. Il a annoncé lors d'une table ronde que le droit annuel de francisation et de navigation (DAFN) continuera à financer les actions du Conservatoire du littoral pour les trois ans à venir. Par ailleurs, le DAFN sera « verdi » : il sera étendu aux bateaux de plus de 110 chevaux tels que les scooters des mers (dont les moteurs sont plus puissants et plus polluants) puisque certains d'entre eux échappaient jusqu'à présent à cette taxe. Ce nouvel apport financier va permettre au Conservatoire de débiter sa nouvelle mission de préservation de 60 phares régis autrefois par les affaires maritimes. N'assurant plus un rôle dans la défense du territoire, l'Etat a confié ces monuments à l'établissement public. Un million d'euros sera disponible en 2012 pour cette mission précise, cinq autres millions seront versés pour poursuivre la prise en charge des phares. Ceux de Cordouan en Aquitaine et de Sénétosa en Corse vont bénéficier

en priorité des compétences du Conservatoire. Rappelons que sa mission première reste la protection foncière pour la sauvegarde de l'espace littoral.

[Lire](#) la vidéo de la table ronde

Exposition sur la pêche à pied

Le Conservatoire du littoral a réalisé une exposition sur la pêche à pied, en partenariat avec un collectif d'organismes composé d'établissements publics, d'associations et de mécènes. Comprenant cinq panneaux (l'estran, les mollusques et crustacés pêchés, la sécurité, etc.), elle évoque les règles d'or de cette activité qui passionne près de deux millions de Français. Vous pouvez solliciter la délégation du Conservatoire dont vous dépendez afin de disposer momentanément de l'exposition.

[Consulter](#) la liste et les adresses des délégations

[Retour au sommaire](#)

Politiques publiques

Les chasseurs bientôt exonérés de taxe sur le foncier non-bâti ?

Une proposition de loi adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale instaure une exonération de la taxe sur le foncier non-bâti pour les zones humides sur lesquelles la chasse se pratique. Le maire pourra ainsi inclure les sites chassés, sous réserve que l'activité soit associée à la préservation et à l'entretien des habitats. Accordée pour 5 ans, cette exonération de plein droit s'applique à concurrence de 50% de la part communale et intercommunale de la taxe foncière sur les propriétés non-bâties. Elle est de 100% lorsque les propriétés sont situées sur des zones humides spécifiques : périmètre d'intervention du Conservatoire du littoral, réserve naturelle, site Natura 2000, parc national ou régional, etc. Le propriétaire doit souscrire un engagement de gestion sur la préservation de l'avifaune et le non-retournement des parcelles. Jusqu'à présent, les zones humides à vocation cynégétique ne pouvaient bénéficier de cette exonération quand des gabions ou des huttes étaient implantés.

[Consulter](#) la proposition de loi

La pollution de la Méditerranée : état et perspectives à l'horizon 2030

La Méditerranée est victime de l'héritage des pollutions passées, atteinte par les pollutions présentes et sera soumise à l'horizon d'une génération à une pression de pollution d'origine anthropique de plus en plus forte, dont les conséquences seront démultipliées par les effets attendus du changement climatique.

Sur la base de ce constat qui n'incite pas à l'optimisme, Roland Courteau, sénateur de l'Aude, avance dix grandes catégories de propositions pour lutter contre la pollution du bassin méditerranéen et réduire l'écart de plus en plus marqué qui se dessine entre les rives Nord et Sud de cet espace commun.

[Télécharger](#) le rapport

[Retour au sommaire](#)

International

340€ par an pour une vue sur un espace vert depuis son domicile

Le Royaume-Uni a chiffré le montant des services rendus par la nature sur son territoire. 700 chercheurs se sont intéressés à ce sujet et viennent de rendre un rapport de 2000 pages au gouvernement britannique. Ainsi, les insectes pollinisateurs rendent un service à l'économie du pays de 482 millions d'euros. Vivre à proximité d'une rivière, d'une zone humide ou sur le littoral équivaut à un bénéfice de près de 1,5 milliards d'euros. Le professeur Bob Watson, qui a coordonné cette évaluation de l'écosystème national, indique que « Nous valorisons en général seulement les biens de l'environnement que l'on achète et que l'on vend sur le marché et les autres biens sont sous-évalués dans les décisions politiques ». Cette publication pourrait permettre au Royaume-Uni de modifier sa politique d'urbanisation, disposant désormais du prix des espaces verts ou des promenades en plein air (estimé à plus de 11 millions d'euros par an).

La revue Nature avait publié en 1997 une étude estimant le patrimoine naturel mondial entre 16 000 et 54 000 milliards de dollars.

[Télécharger](#) la synthèse du rapport (en anglais)

Extraire du sel pour faire baisser le niveau de la mer

Le gouvernement israélien tient à prendre soin de ses touristes. Au sud de la mer Morte, un complexe hôtelier est menacé par la montée des eaux*. Pour régler ce problème, les sédiments salés, qui tombent au fond de cette partie de la mer en raison de son évaporation, provoquent une hausse du niveau de l'eau d'environ 20 cm par an. La récolte régulière du sel permettrait de maintenir un niveau constant. Le ministère israélien du tourisme a précisé que la compagnie Dead sea works, filiale d'Israel chemicals, financerait ce projet, d'autant que ses travaux d'extraction de potasse sont responsables en partie de la modification du littoral. Ce principe de « pollueur-payeur » n'est pas du goût du vice-président de l'entreprise qui indique que cette opération doit être financée par l'Etat. En attendant que les 2 parties trouvent un accord, les 16 millions de mètres cubes de sédiments « patientent »...

*Le niveau de la mer Morte baisse globalement d'un mètre par an. Mais elle est constituée de deux lacs, un vaste au nord et un plus petit au sud qui est concerné par le projet d'extraction.

Les fjords norvégiens dans le livre des records

La télévision norvégienne NRK a diffusé en juin le plus long programme du monde. Ce n'était ni de la télé-réalité, ni un événement sportif mais la diffusion en direct des 134 heures de traversée d'un express côtier, qui relie le sud-ouest du pays au Grand nord. Neuf caméras ont donc filmé le littoral norvégien et ses célèbres fjords. Le responsable du projet a expliqué que les habitants ont une relation très forte avec ces navires et que la chaîne souhaitait offrir à ses téléspectateurs une expérience de ce voyage. Reste à savoir sur quel site cette initiative originale pourrait être reproduite en France !

[Retour au sommaire](#)

Observations

Une plante repousse une digue

Les botanistes de la [LPO](#) ont découvert une station d'*Althenia orientalis* dans la réserve naturelle de Moëze. Cette plante aquatique des lagunes n'avait pas été revue depuis 60 ans. La France ne dénombre qu'une seule autre station à la réserve de Müllembourg, connue depuis 2009. Seul problème : *Althenia orientalis* se situe sur un site de prélèvement de matériaux, qui devaient servir à la reconstruction de la digue, suite à la tempête Xynthia. Le végétal étant protégé, il a fallu se résoudre à déplacer la digue !

Un visiteur d'Antarctique en Guyane

Les ornithologues du [GEPOG](#) ont observé un Labbe de Mc Cormick à Montjoly. A première vue, rien d'exceptionnel, sauf que cet oiseau nichant en Antarctique est une espèce pélagique. Le voir sur les côtes guyanaises est donc très rare. Pour les passionnés, cet individu a été vu au début du mois de juillet dans l'anse de Montabo et sur les plages de l'île de Cayenne. Il est protégé par arrêté ministériel depuis 1986.

Occupation du sol dans les DOM

L'outil de cartographie de l'Observatoire du littoral dispose de nouvelles données géographiques. L'occupation du sol CORINE Land Cover a été ajoutée dans les quatre départements d'outre-mer : Guadeloupe, Martinique, Guyane (bande côtière) et Réunion.

Plusieurs nomenclatures sont accessibles afin de faire ressortir tel ou tel type d'occupation du sol.

[Consulter](#) les données

[Retour au sommaire](#)

Appel à projets / Appel à candidature

Jour de la nuit

Le Jour de la nuit est une opération de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé. Rivages de France, en tant que partenaire de cet événement, invite les gestionnaires à proposer des animations et à les inscrire sur le site www.jourdelanuit.fr. De nombreux outils pour faciliter l'organisation des manifestations sont disponibles en téléchargement. En participant à cette action festive, les différents acteurs, collectivités locales, associations, gestionnaires d'espaces naturels et citoyens, s'impliquent dans une grande marche vers la préservation de la nuit, du climat et de l'environnement. Rendez-vous le 1^{er} octobre 2011 !

Concours « Zones humides en milieu urbanisé »

Le ministère de l'écologie lance le Grand prix « Zones humides en milieu urbanisé », en partenariat avec les agences de l'eau et l'association des maires de France. Il s'agit de récompenser les collectivités qui ont proposé une stratégie d'urbanisation exemplaire dans leur PLU ou leur SCOT qui prend en compte les zones humides et leurs fonctions. Plusieurs types de zones humides sont

concernés : étangs, lagunes, marais, zones estuariennes, mangroves, etc. Les communes littorales sont spécifiquement encouragées à participer.

Les candidatures sont à envoyer avant le 30 octobre 2011.

[Télécharger](#) le dossier de candidature

Palme IFRECOR 2011

L'[IFRECOR](#) propose un concours destiné aux élus d'Outre-mer ayant réalisé des actions exemplaires en faveur des récifs coralliens, des mangroves et des herbiers. Il comporte deux catégories : « protection-valorisation-restauration » et « amélioration des connaissances-éducation-sensibilisation ». L'objectif est de faire connaître leur politique et leurs mesures de gestion sur ces habitats. Le gagnant de chaque catégorie obtiendra notamment le label « Palme IFRECOR » et un article dans Terre sauvage. La remise des prix aura lieu à Paris à la fin de l'année.

Les candidatures sont à envoyer avant le 10 octobre 2011.

[Télécharger](#) le dossier de candidature

[Retour au sommaire](#)

Création et classement des espaces protégés

De nouvelles compétences pour l'Agence des aires marines

L'Agence des aires marines protégées voit son champ de compétence s'élargir, décision prise par arrêté ministériel du 3 juin 2011. Elle pourra désormais intervenir sur les aires marines protégées délimitées par la convention relative aux zones humides d'importance internationale, la convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel ou encore les réserves nationales de chasse ayant une partie maritime. Des mesures similaires ont été prises pour les océans Atlantique, Indien, la Méditerranée et l'Antarctique.

[Consulter](#) l'arrêté

Natura 2000 en Corse

Trois nouveaux sites littoraux corses font désormais partie du réseau Natura 2000 :

- les dunes et étangs de [Padulatu et de Padulatu Tortu](#) sur la commune de Zonza ;
- [Campo dell'Oro](#) à Ajaccio qui abrite l'unique station mondiale de l'escargot de Corse, mollusque terrestre endémique ;
- [Capo di Feno](#) à Ajaccio et Villanova qui est recouvert en partie par des oliviers sauvages.

Ils sont devenus des zones spéciales de conservation par arrêtés parus au Journal Officiel le 21 mai dernier.

Natura 2000 en Aquitaine

Les [dunes modernes du littoral landais de Cap Breton à Tarnos](#) ont été classées Natura 2000. Le site comprend majoritairement des forêts de résineux et différents types de dunes. Il devient une zone spéciale de conservation.

[Consulter](#) l'arrêté

[Retour au sommaire](#)

Gestion des sites

Les plantes méditerranéennes à l'honneur

La pépinière du Rec d'argent a été inaugurée fin juin sur le site des Auzils dans l'Aude, propriété du Conservatoire du littoral. Elle produit des plantes méditerranéennes résistantes à la sécheresse et au vent afin de développer des jardins secs. Les fruitiers, les cepes de vigne, les plantes aromatiques et les plants de légumes, cultivés sans pesticides ni engrais, sont ensuite mis en vente. Outre l'espace boutique, un gîte rural et un sentier botanique ont été aménagés. C'est une jeune paysagiste qui a porté ce projet pendant 3 ans, avec le soutien de la commune de Gruissan et du Conservatoire. Le coût de la rénovation du système d'arrosage, des bâtiments accueillant les visiteurs et les touristes et la mise aux normes de l'assainissement non collectif s'élève à 83 500€ TTC, financés par la municipalité et l'établissement public.

Plus d'informations au 04 68 65 31 15

Quand les animaux domestiques attaquent les animaux sauvages protégés...

A La Réunion, les pétrels sont mis en danger par les chats. En Guyane, ce sont les chiens qui posent problème aux tortues marines et à l'association [Kwata](#) qui effectue un suivi scientifique sur cette espèce. En juin, des chiens divagants ont attaqué deux tortues olivâtres, protégées par arrêté ministériel et classées « vulnérable » par l'UICN. Un nid a également été déterré, ce qui porte à 36 le nombre de nids détruits depuis le début de l'année, la saison des émergences venant de commencer. Pour remédier à ce problème, l'association s'appuie sur un plan de restauration des tortues marines en Guyane, qui vise à réduire les menaces liées à l'homme dont les attaques de chiens. La fourrière et la communauté de communes du centre littoral effectuent des rondes sur les plages de ponte pour capturer les chiens errants ou divagants. Les riverains sont invités à conserver leur animal dans leur propriété et à le garder en laisse. Ces interventions étaient jusqu'à présent efficace puisque depuis 2008, le nombre de tortues mortellement attaquées a diminué, jusqu'à atteindre 0 en 2010. L'année 2011 a donc très mal démarré, espérons que le maximum d'incidents sera évité dans les mois à venir.

Incendie et niveaux d'eau à Cousseau

L'incendie de Lacanau s'est produit au début du mois dans la partie sud de la réserve naturelle de l'étang et du marais de Cousseau. Cet événement a nécessité la coopération du gestionnaire du site, la [SEPANSO](#), et du président du Syndicat intercommunal d'aménagement des eaux du bassin versant des étangs du littoral girondin (SIAEBVELG). Afin de freiner la progression du feu, les eaux du lac de Carcans-Hourtin ont été partiellement déversées dans la partie nord de la réserve, touchée par l'incendie. Cette opération s'est faite via une petite écluse d'alimentation. Elle a permis à la fois d'humidifier la tourbe susceptible d'être incendiée et de « rafraîchir » la partie sud de la réserve en faisant remonter légèrement le niveau de la nappe souterraine. Le niveau du lac a certes quelque peu baissé, mais la sécurité publique reste prioritaire dans ces circonstances. Cette intervention du SIAEBVELG ne s'est pas faite dans la précipitation, celui-ci connaissant parfaitement les débits et les niveaux d'eau des sites concernés. Ainsi, le lac n'a subi que l'équivalent d'une baisse de 0,3 mm/jour suite au transfert d'eau vers la réserve, alors que son évaporation naturelle est de 7 mm/jour. Même si les conditions climatiques ont été défavorables depuis le printemps avec un manque de

précipitations, le Siaebvelg n'est pas inquiet. L'hiver dernier, il avait maintenu des niveaux élevés, afin de stocker de l'eau.

[Retour au sommaire](#)

Du côté des sites

Le CEEP devient le CEN PACA

Le [Conservatoire-Etudes des écosystèmes de Provence / Alpes du sud](#) vient de changer de nom. Il faut désormais l'appeler le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA). Cette décision a été votée à l'unanimité lors de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue mi-juin. Elle s'inscrit dans le cadre d'une démarche d'harmonisation des noms des conservatoires d'espaces naturels à l'échelle nationale. Les missions du CEN PACA restent inchangées.

Coup de gueule du maire de La Seyne-sur-Mer

« Pique-niquer sur la plage, c'est un plus que beaucoup nous envient. Mais la moindre des choses, c'est de ne rien laisser sur place après le repas ! (...) La ville prévoit d'installer de petits espaces type barbecues sur le littoral, mais d'ici là, je ne veux pas voir une seule aire de feu de camp de plus (...) En quelques jours, les panneaux d'information expliquant pourquoi il ne faut pas emprunter le sentier ont été tous cassés. Je suis furieux ! » : Marc Vuillemot, maire de [La Seyne-sur-Mer](#), a tenu à rappeler en ces termes que les nombreuses incivilités constatées et répétées sur le littoral ne seront plus ignorées. Les restaurateurs et les noctambules bruyants en prennent aussi pour leur grade... L' élu menace de prendre des mesures si ses concitoyens et les touristes ne font pas preuve de plus de civisme. Les premières amendes devraient tomber cet été. A M. le Maire de conclure : « On ne va pas gâcher le potentiel économique que représente le tourisme à cause de quelques-uns qui ne respectent rien. »

[Retour au sommaire](#)

Colloques

Eurosite – Conservation marine et côtière : gérer les activités impactantes – du 29 août au 1^{er} septembre

[Eurosite](#), en partenariat avec le Conservatoire du littoral, l'Agence des aires marines protégées, l'Aten et le Parc naturel marin d'Iroise, organise un second atelier sur les aires marines et littorales. Deux ateliers en salle seront proposés : « Compatibilité et gestion intégrée des énergies renouvelables dans les espaces naturels marins et côtiers » et « Impact de la pêche de loisir – Travailler ensemble en Europe ». Une sortie en mer et sur les îles figure également au programme. Les inscriptions se clôturent le 31 juillet.

[Consulter](#) le programme

GIP Seine-aval – Séminaire – 7/9 septembre

Six sessions sont prévues par le [GIP Seine-aval](#) :

- Fonctionnement de l'estuaire et processus ;
- Contaminations de l'estuaire et risques ;
- Les sciences humaines et sociales appliquées à l'estuaire ;
- La biodiversité dans l'estuaire de la Seine ;
- La stratégie d'observation à long terme ;
- Restitution du programme LITEAU BEEST.

Ce séminaire se déroulera à Mont-Saint-Aignan, à proximité de Rouen. Les inscriptions se clôturent le 29 août.

Programme et inscription sur le [site du GIP Seine-aval](#)

Syndicat mixte Baie de Somme-Grand littoral picard – Colloque – 22/23 septembre

Ce colloque est l'occasion de faire une rétrospective de l'histoire de la baie de Somme et d'exposer les enjeux écologiques et socio-économiques à venir. Deux ateliers sont proposés : « Destin maritime ou continental de la baie de Somme » et « Evolution socio-économique de la baie de Somme : des bains de mer à un tourisme de nature ». Les inscriptions se clôturent le 9 septembre.

Programme et inscription sur le [site du Syndicat mixte](#)

Projet de parc naturel régional du Golfe du Morbihan et l'UBO – ClimSea 2011 : colloque sur l'adaptation au changement climatique – 29 septembre

L'Université de Bretagne occidentale et le [projet de parc naturel régional du Golfe du Morbihan](#) organisent ce colloque dans le cadre de la restitution de leurs travaux sur l'adaptation des territoires littoraux au changement climatique. Il s'agit de l'événement de clôture du projet européen IMCORE en France. Les tables rondes porteront sur la biodiversité face au changement climatique, la sensibilisation du public, la visualisation de la hausse du niveau de la mer et sur l'intégration de ce phénomène dans les outils de planification et d'aménagement. L'après-midi sera consacré aux territoires en mouvement face au changement climatique.

Programme et inscription sur le [site de l'événement](#)

[Retour au sommaire](#)

Publications

Revue Espaces naturels n°35 – juillet 2011

Quelques articles de ce numéro concernent le littoral :

- Dans le dossier consacré aux zones humides :
 - « Rien de nouveau sur le bon niveau d'eau » (Loire-Atlantique) ;
 - « Démoustication : dilemme entre confort humain et biodiversité » (Languedoc-Roussillon et PACA) ;
 - « Outre-mer, l'action vise principalement les mangroves » ;
 - « La station de lagunage s'est avérée favorable à la biodiversité » (Charente-Maritime) ;
- Dans les autres rubriques de la revue :
 - « Plongées sous la mer avec une classe de cinquième » (Var) ;
 - « Pédagogie pour un sentier sous-marin » (Bouches-du-Rhône) ;

- « Comment gérer les pannes dunaires » (Pas-de-Calais).

Les articles sont consultables gratuitement sur le [site de la revue Espaces naturels](#).

Protection et gestion des espaces humides et aquatiques

Ce guide juridique, sorti en 2010 au format numérique, est disponible sous la forme d'un CD Rom interactif. Il est issu d'un partenariat entre Olivier Cizel du Groupe d'Histoire des Zones Humides, le Pôle relais lagunes méditerranéennes et l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse. Il comprend 14 chapitres thématiques relatifs aux zones humides, tels que les différents types de protection, les outils de planification et l'évaluation des incidences des projets. Elus, gestionnaires, organismes publics y trouveront des réponses à leurs interrogations.

[Télécharger](#) le guide

Pour recevoir le CD Rom, vous pouvez contacter Nathalie Barré par [mail](#).

Espaces lagunaires de Méditerranée

Les acteurs du tourisme en Languedoc-Roussillon et le Pôle relais lagunes méditerranéennes ont élaboré une brochure de sensibilisation destinée aux touristes. Elle permet de mieux faire connaître ces milieux lagunaires, la faune et la flore qui y sont associées, ainsi que les activités humaines pratiquées sur ce territoire.

[Télécharger](#) la brochure

Pour recevoir les brochures, vous pouvez contacter le Conservatoire d'espaces naturels de Languedoc-Roussillon (04 67 58 43 34 ou par [mail](#)), la Tour du Valat pour la région PACA (04 90 97 29 67 ou par [mail](#)), l'Office de l'environnement de Corse (04 95 48 11 81 ou par [mail](#)).

Retours d'expériences

Quatre nouvelles fiches reprenant des retours d'expériences sur des opérations de gestion en milieux lagunaires sont disponibles sur le portail national des zones humides. Réalisées en partenariat avec l'Onema, les agences de l'eau et les pôles relais, elles portent sur les interventions et sur les sites suivants :

- Mise en place d'une gestion hydraulique concertée de l'étang de Vendres ;
- Maîtrise de la fréquentation de l'étang de Pissevaches ;
- Réhabilitation et valorisation de l'étang de Bages-Sigean ;
- Réimplantation expérimentale de zostères dans l'étang de Berre.

[Consulter](#) les fiches

[Retour au sommaire](#)

Découvertes / Sorties

Retrouvez le programme des animations des adhérents de Rivages de France pour l'été 2011 ! Au programme : balades contées, animations nature, sorties géologiques, etc.

[Télécharger](#) les activités

[Retour au sommaire](#)

Emplois / Stages / Bénévolat

Retrouvez les offres sur le site de Rivages de France, dans la rubrique [Emplois et stages](#).

Les dernières offres mises en ligne :

- Proposition d'emploi en tant que chargé(e) de projet « Animation des échanges d'expérience du réseau MedPAN »;
- Proposition d'emploi en tant que chef du service « Gestion des ports et du littoral » au Conseil général des Côtes d'Armor ;
- Proposition de bénévolat sur la flore de l'île Europa au Conservatoire botanique national de Mascarin.

[Retour au sommaire](#)

Sites Internet

ECOFOR fait peau neuve

Une nouvelle plateforme éditoriale a été mise en place, ainsi qu'un calendrier des événements et une recherche par mots-clés. Le site Internet du GIP sur les écosystèmes forestiers signale également d'autres sites spécifiques à des programmes du groupement. Par exemple la base de données CCBio reprend toutes les références bibliographiques traitant des impacts du changement climatique sur la biodiversité de la France métropolitaine.

[Consulter](#) le site Internet

Lagunes et tourisme

Le site www.lagunesettourisme.org est conçu comme une base d'information et d'outils pour les professionnels du tourisme. Il s'agit de leur fournir des éléments pour comprendre les lagunes, les valoriser et communiquer sur ce milieu auprès des touristes. Des messages de sensibilisation sont disponibles afin d'être relayés, des photos libres de droits sont téléchargeables pour être exploitées dans les outils de communication.

[Consulter](#) le site Internet

Natura 2000 en Charente-Maritime

Les marais de l'estuaire de la Seudre, de Brouage et de l'île d'Oléron disposent désormais de leur propre site Internet sur Natura 2000. Des sorties nature sont proposées, l'ensemble des espèces, des habitats et des activités sont décrites, et les documents d'objectifs sont disponibles en téléchargement.

[Consulter](#) le site Internet

[Retour au sommaire](#)

Formations

LPO PACA – Mammifères sauvages – 27/29 septembre

La [LPO PACA](#) anime cette formation destinée à tous les professionnels de l'environnement afin de rechercher et de reconnaître les mammifères sauvages sur le terrain, et d'interpréter les traces

d'activités. Une partie du stage porte sur l'identification des ossements et des crânes de micromammifères dans les pelotes de réjection. Ces journées se dérouleront à Buoux dans le Vaucluse.

[Consulter](#) la présentation de la formation

IFORE – Mécénat environnemental – 10/11 octobre

L'[Institut de formation de l'environnement](#) propose cette formation en collaboration avec la mission Mécénat du ministère de l'écologie et l'Aten. L'objectif est de donner un panorama général du mécénat environnemental, d'appréhender les aspects juridiques, de connaître les modes de fonctionnement d'un partenariat de mécénat avec les entreprises et proposer des outils pour monter un projet.

[Consulter](#) la présentation de la formation

Aten

L'Aten organise plusieurs formations à la rentrée :

- « Dispositifs de compensation » du 27 au 30 septembre à Aix-en-Provence.
- « Gestion des usages nautiques et récréatifs sur le littoral » du 4 au 6 octobre à Quiberon ;
- « Approche du fonctionnement des écosystèmes littoraux » du 18 au 20 octobre à Marseille ;

Plus d'informations sur le site de l'[Aten](#)

[Retour au sommaire](#)



27 rue Blanche – 75009 Paris – 01 44 24 00 81
1 bis rue Pémagnie – 14000 Caen – 02 31 97 31 00

rivages@rivagesdefrance.org